

PACTE MONDIAL

Communication sur le progrès 2016



This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact**.

We welcome feedback on its contents.

St-Etienne-du-Grès, le 26 avril 2017

NGE conçoit son activité dans le respect de l'Environnement et de toutes ses parties prenantes (salariés, partenaires et clients) au bénéfice des générations actuelles et futures.

Réduire et maîtriser son empreinte environnementale, favoriser la sécurité au travail, la cohésion sociale et l'épanouissement des salariés, travailler au service du développement territorial, respecter l'éthique des affaires font partie intégrante de notre stratégie.

Depuis février 2016, NGE est adhérent au Pacte Mondial des Nations Unies. Nous soutenons ainsi et appliquons les 10 principes du Pacte, regroupés au sein de 4 thèmes fondamentaux : les droits de l'homme, les normes internationales du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous renouvelons notre engagement envers le Pacte Mondial et nous exprimons notre volonté de faire progresser ces principes dans notre stratégie et notre culture d'entreprise.

Afin de respecter notre engagement et de démontrer l'intégration des principes depuis notre adhésion, nous avons rédigé notre première Communication sur le Progrès (COP). Elle décrit les actions pratiques réalisées et les résultats obtenus pour l'année 2016.

La COP 2016 est disponible sur notre site internet www.nge.fr



Antoine Metzger



I. Principes relatifs aux Droits de l'Homme

a) Principes

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence;
2. À veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.

b) Actions et résultats

- En 2016, le Comité Développement Durable s'est attaché à travailler sur la rédaction d'un code Ethique. La version définitive de ce code sera diffusée et commentée en interne à la fin du 1^{er} semestre 2017.
- NGE a inclus les 10 principes du pacte mondial dans ses conditions générales d'achats. Le groupe demande ainsi à ses fournisseurs de respecter les principes.
- Les résultats de la première enquête Qualité de Vie au Travail ont montré en 2015 que les collaborateurs étaient très attachés à leur entreprise et fiers d'en faire partie. Pour autant des voies de progrès ont été identifiées. Elles ont fait l'objet d'un plan d'action en 2016. Parmi ces actions, figurent la formation des managers à l'entretien individuel et la mise en place d'un espace emploi sur le portail de NGE qui permet de favoriser la mobilité interne des collaborateurs.
- L'autre action remarquable du plan d'actions QVT 2016 a porté sur la dynamisation des œuvres sociales du Comité d'Entreprise grâce à la création du Club NGE. Grâce au « Club NGE », tous les salariés ont accès à plus de 80 000 produits à des tarifs préférentiels. Créé sous l'impulsion des partenaires sociaux, le Club est accessible sur internet. L'OBJECTIF ULTIME DE CETTE CRÉATION : redonner du pouvoir d'achat, aux collaborateurs grâce à la réduction de leurs dépenses. 4 065 adhérents, c'est le nombre d'adhérents au Club à fin décembre 2016.
- Pour améliorer l'accueil des jeunes salariés, la transmission des « bonnes pratiques » comme la fidélisation du personnel, le Groupe NGE forme des tuteurs dans tous les corps de métiers. Ces tuteurs sont reconnus pour leurs compétences techniques (savoir-faire) et surtout leur exemplarité (savoir être). La 6^{ème} journée des tuteurs a réuni les 257 tuteurs NGE dans le fief de la Fédération Française de Football à Clairefontaine, le 3 mars 2016.
- Plus de 80 enfants de 2 à 17 ans étaient présents le 21 octobre 2016 à la Journée des Familles pour découvrir l'entreprise, connaître l'environnement et les collègues de travail de leurs parents travaillant au siège. Un événement initié par la Direction qui a rencontré un véritable succès.
- Avec le renouvellement de l'opération « actionnariat salariés », NGE poursuit la dynamique enclenchée en 2015 et souhaite associer toujours plus les collaborateurs au capital de l'entreprise. En 2016, 4 913 collaborateurs sont actionnaires du Groupe et détiennent avec les dirigeants 65% du capital.



II. Principes relatifs aux normes internationales du travail

a) Principes

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
4. À contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire;
5. À contribuer à l'abolition effective du travail des enfants ;
6. À contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

b) Actions et résultats

- NGE dispose de plusieurs accords tels que l'accord d'intéressement, l'accord intergénérationnel, le plan d'intégration des jeunes et l'accord d'action égalité homme-femme.
- NGE a mis sur pied en 2016 un parcours métier qui facilite et accélère l'intégration du nouvel arrivant. Ce dernier, accompagné d'un référent, personne volontaire et expérimentée, est guidé dans sa prise de poste et peut appréhender, rapidement mais sans pression inutile, les contours de sa mission. A l'issue de sa période d'essai, il est invité à rédiger un rapport d'étonnement et à évaluer sa période d'intégration. C'est l'occasion pour le collaborateur de faire un premier bilan qui servira à identifier d'éventuelles pistes d'optimisation. Les jeunes ouvriers peuvent être également accompagnés par des tuteurs.
- Chaque collaborateur est accompagné par l'école interne de formation NGE, appelée PLATE FORME, quels que soient son profil, son parcours, la localisation des chantiers, en France et à l'étranger. Cette école, créée en 2002, assure la majorité des temps de formation du Groupe. Les contenus sont créés, réalisés et dispensés en interne par des collaborateurs experts. Dans le Groupe, la formation - conçue par NGE et pour NGE - est centrale pour le développement des compétences, l'évolution professionnelle et la sécurisation des parcours. Elle représente également un pilier de la stratégie de développement du Groupe. En alimentant les entités en ressources formées aux différents métiers, la formation offre la possibilité à NGE de disposer de collaborateurs qualifiés et d'être aux avant-postes des appels d'offres. En 2016, PLATE FORME a connu plusieurs développements. Deux plateaux techniques ont été créés : l'un à Strasbourg dédié aux métiers de raccordement de réseaux câblés dans le cadre du déploiement de la fibre optique en Alsace ; le second à Montreuil pour former aux métiers des travaux souterrains nécessaires aux chantiers du Grand Paris. Par ailleurs, Cardinal Formation, le centre de Cardinal Edifice qui forme aux métiers du bâtiment, est venu compléter le dispositif de NGE. 236 768, c'est le nombre d'heures de formation réalisées en 2016, soit 10,50% de plus qu'en 2015.
- En 5 ans, le taux de fréquence des accidents a diminué de 45 %. 2016 a connu une baisse significative avec un TF établi à 23.19. Cette amélioration est le résultat d'une politique volontariste du Groupe pour prévenir et réduire les accidents de travail et les maladies professionnelles. La création d'un pôle santé avec le recrutement en 2016 d'un ergonome et d'un psychologue du travail va dans ce sens. L'OBJECTIF : prévenir les risques liés à l'activité physique à travers des études de postes et mener une réflexion collective qui associe les collaborateurs pour identifier et mettre en place des actions correctives.
- Pour la première fois en 2016, un challenge sécurité impliquant l'ensemble des entités a été inscrit au plan d'action. Chaque entité était totalement autonome dans l'organisation du challenge propre à son activité, de la définition des critères jusqu'à la nature des récompenses.



III. Principes relatifs à l'Environnement

a) Principes

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
8. À prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
9. À favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

b) Actions et résultats

- La politique de renouvellement du parc de véhicules et du parc de machines intègre les nouvelles normes environnementales avec l'amélioration des performances énergétiques et la diminution de l'impact CO2 des véhicules et des machines. Tous les camions de transport et certains véhicules légers sont équipés du principe Start & Stop qui génère un arrêt automatique du moteur. En 2016, l'investissement dans le parc matériel représente 73 millions d'€. Grâce à cet investissement nous avons pu diminuer le rejet moyen de CO2 pour la flotte de - 9.94% par rapport à l'année 2015 (132,14 g/km->119 g/km).
- En 2016, NGE a assuré la promotion de 7095 quarts d'heure QSE pour sensibiliser aux mesures de préservation de l'environnement et aux éco gestes. Les visites dédiées à la Qualité Sécurité Environnement (QSE) ont ainsi progressé de plus de 8% avec 3045 rencontres.
- En 2016, NGE a évité l'émission de 522 T eCO2 en privilégiant le train.
- Le projet SIERRA de dématérialisation des rapports de chantier s'est poursuivi dans l'ensemble des 14 régions multimétiers en 2016. L'implantation sera finalisée en 2017 dans les Filiales Nationales Spécialisées et les Grands Projets
- Dans le cadre des travaux du Grand Paris, NGE a concouru au prix de l'innovation organisé par la Société du Grand Paris en présentant un système inédit mis au point par ses équipes. Ce procédé innovant analyse en continu et en temps réel les matériaux extraits par les tunneliers. Il permet de déterminer la composition des polluants natifs contenus dans le sol pour les orienter vers la bonne filière. Ce procédé évite ainsi le transport classique vers un stockage provisoire à proximité du site d'extraction, donc en centre-ville pour analyse différée sous 5 jours, avant une nouvelle reprise vers la bonne filière. Bénéfice environnemental : Moins de trafic routier, moins de gêne aux riverains, moins de consommation de carburant et moins d'émissions de GES...
- En 2016, NGE, membre de GASBI (Groupe d'échanges entre Aménageurs et Scientifiques sur la Biodiversité et les Infrastructures) est mécène du livre blanc « La biodiversité, cette obligation qui nous relie ».



IV. Principe relatif à la lutte contre la corruption

a) Principes

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

b) Actions et résultats

- En 2016, le Comité Développement Durable s'est attaché à travailler sur la rédaction d'un code Ethique. La version définitive de ce code sera diffusée et commentée en interne à la fin du 1^{er} semestre 2017.

